

**REFAIRE LE COUP DE 2017**

« Les limites partisanes ont explosé en France sur la ligne européenne. Je suis convaincu que ce sera la même chose pour les élections européennes. »

Christophe Castaner (LREM)

**CHAISES VIDES POUR L'OPPOSITION**

En pleine séance des questions d'actualité à l'Assemblée, la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, suscite un tollé en déclarant que, sur le droit d'amendement, « il faut privilégier le fond plutôt que la forme », provoquant le départ de tous les groupes d'opposition.

Politique & Citoyenneté

ARMÉES

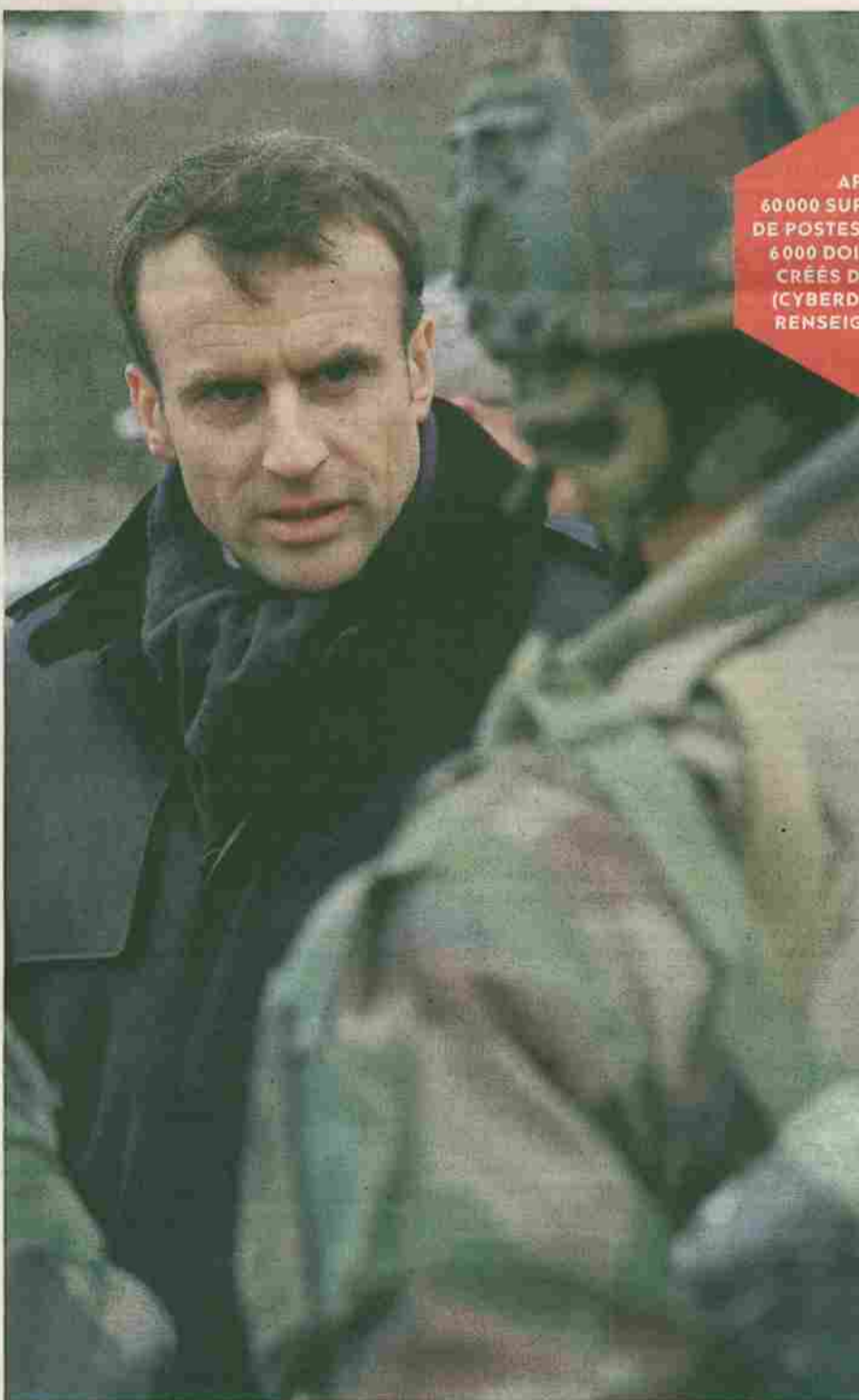
# Un budget défense conforme aux exigences de l'Otan

L'Assemblée nationale débat actuellement de la loi de programmation militaire 2019-2025, qui fait la part belle aux injonctions de l'Otan et à la modernisation du nucléaire militaire.

**A**u cœur de l'été 2017, le chef d'état-major des armées Pierre de Villiers s'était vivement opposé aux 850 millions d'euros d'économies réclamées par Emmanuel Macron pour boucler l'année, avant de remettre sa démission. Afin d'éteindre la polémique, la ministre des Armées, Florence Parly, avait annoncé le dégel de 1,2 milliard d'euros de crédits... déjà budgétés pour 2017. Mardi, à l'Assemblée nationale, le gouvernement a voulu clore définitivement ce chapitre en présentant sa loi de programmation militaire (LPM) fixant un cadre de 2019 à 2025. « Le temps des sacrifices est révolu. Le renouveau de nos armées commence », a promis le ministre en présentant de nombreuses mesures. Son objectif est de porter les dépenses de défense à 2 % du PIB de la France en 2025. Pour cela, le budget annuel devrait progressivement passer de 34,2 milliards à 50 milliards d'euros, avec une hausse de 1,7 milliard par an jusqu'en 2022, puis de 3 milliards par an jusqu'en 2025. Les différents groupes d'opposition n'ont pas manqué de souligner que le gros de l'effort se situe « au-delà du quinquennat actuel », que seuls 198 milliards d'euros sur les 295 prévus jusqu'en 2025 semblent pour l'instant budgétés, et que la hausse de moyens présentée est en partie « artificielle », la LPM regroupant cette année plusieurs budgets afin que celui de la défense respecte à terme la règle des 2 % de PIB.

## Alignement de la France derrière les États-Unis et Donald Trump

Une règle arbitraire, présente dans le programme présidentiel d'Emmanuel Macron, et fixée par l'Otan. « Viser ce chiffre est symbolique de l'alignement de la France derrière les États-Unis et Donald Trump. Ces 2 % ne sont là que pour faire fonctionner le complexe militaro-industriel américain. Il y a là une forme d'asservissement politique et économique de notre pays », s'indigne André Chassaigne. Le député PCF invite la France à rompre avec ce traité afin de se fixer des objectifs de paix, de concert avec l'ONU. Même son de cloche du côté de la France insoumise. Lors de la présentation d'une « contre-LPM », mardi, Bastien Lachaud et Alexis Corbière ont aussi appelé à « privilégier



Mouvement de la paix : « Les vieilles méthodes antidémocratiques, qui tiennent à l'écart notre population de la discussion d'enjeux majeurs, ont prévalu. » Y. Valat/Pool/Reuters

le "made in France" pour tous les produits indispensables à notre défense », dont le matériel militaire. Dans l'Hémicycle, communistes et insoumis se sont également entendus pour souligner que la Turquie, membre de l'Otan, écrase actuellement les amis kurdes de la France, sans aucune réaction du Quai d'Orsay. La commission des Affaires étrangères de l'Assemblée a de son côté accepté hier matin de convoquer l'ambassadeur de la Turquie en France, sur proposition de Jean-Paul Lecoq (PCF).

APRÈS 60 000 SUPPRESSIONS DE POSTES (2005-2015), 6 000 DOIVENT ÊTRE CRÉÉS D'ICI À 2025 (CYBERDÉFENSE ET RENSEIGNEMENT).

## Le secret-défense trop souvent opposé aux députés

Au-delà de l'origine atlantiste de la règle des 2 %, André Chassaigne a aussi dénoncé son caractère technocratique et hors-sol : « C'est invraisemblable, on se fixe un pourcentage de PIB à atteindre sans évaluation, sans se poser en premier la question des besoins de l'armée française. C'est de là qu'il faut partir, car nombre d'équipements sont devenus obsolètes. C'est inacceptable pour nos militaires. » Le Mouvement de la paix, dans un communiqué de presse, a également regretté qu'après des attentats qui ont marqué le pays et interrogé les Français sur l'état du monde, aucun grand débat public n'ait été organisé avant cette LPM : « Force est de constater que les vieilles méthodes antidémocratiques qui tiennent à l'écart notre population de la discussion d'enjeux majeurs pour sa vie ont prévalu. » Il en va de même pour les députés, qui regrettent que le « secret-défense » leur soit parfois opposé, notamment sur la question du nucléaire militaire (37 milliards d'euros jusqu'en 2025, puis 6 à 7 milliards par an sont envisagés). « On nous parle d'une "adaptation de l'arme nucléaire au XXI<sup>e</sup> siècle". J'y vois un risque de prolifération, loin d'un désarmement dont la France devrait être l'un des principaux acteurs. On nous dit que la décision relève du chef de l'État, mais c'est au peuple d'en décider. Dans la foulée d'un ministère de la Défense renommé ministère des Armées, je me demande ce que prépare vraiment ce budget. L'heure serait plutôt d'organiser une COP du désarmement pacifique », mesure Jean-Paul Lecoq. ●

AURÉLIEN SOUCHEYRE